

## M2 parcours Droit de l'action publique

Niveau de diplôme  
**Bac +5**

ECTS  
**60 crédits**

Durée  
**1 an**

Composante  
**Droit et sciences sociales**

### Présentation

Le parcours Droit de l'action publique a pour finalité de former des juristes hautement qualifiés en droit public en mesure de maîtriser les concepts et notions juridiques fondamentaux de droit public ainsi que les techniques et méthodes de la recherche. Le titulaire du diplôme a vocation, sous réserve le cas échéant de la réussite à un concours d'accès, à exercer des fonctions soit de direction au sein d'organismes publics (administrations d'Etat, collectivités territoriales, organisations européennes) et privés (entreprises, SEML ou SPL etc.), soit de magistrat administratif. L'étudiant suivra un enseignement spécialisé et approfondi dans les disciplines juridiques majeures du droit de l'action publique. L'étudiant mettra en pratique ses connaissances et compétences en réalisant des expertises juridiques concrètes (clinique juridique) ou au travers de périodes d'immersion en milieu professionnel (stage obligatoire d'au moins deux mois). L'étudiant bénéficie tout au long de sa formation d'un accompagnement personnalisé et adapté au projet professionnel qu'il aura préalablement construit avec l'équipe pédagogique.

### Objectifs

Afin de préparer l'étudiant à tous les métiers du droit public (activités d'enseignement, de recherche, de conseil, de décision...), le parcours Droit de l'action publique enseigne notamment :

- \* Le droit public substantiel et processuel de façon approfondie ;
- \* la recherche, l'analyse et l'exploitation des informations juridiques (législation, jurisprudence, commentaires doctrinaux...)
- \* la constitution de dossiers thématiques ;
- \* la préparation de veilles juridiques ;
- \* la rédaction d'actes juridiques (contrats publics), de notes juridiques et de consultations juridiques dans le domaine du droit public ;
- \* l'étude de dossiers contentieux ;
- \* l'expression orale et le travail en équipe ;
- \* la méthode des épreuves des différents concours ouverts aux spécialistes du droit public (dissertation, note de synthèse, exposé-discussion, entretien...);
- \* les prémices de la recherche en faisant participer l'étudiant à des programmes de recherche, en lui proposant la rédaction d'un article, la préparation d'un colloque, et en lui imposant la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

### Savoir faire et compétences

#### Compétences génériques :

- \* Analyser et synthétiser des documents juridiques et administratifs et savoir les vulgariser
- \* Etre capable d'adopter un raisonnement rigoureux
- \* Etre capable d'exposer de manière claire et intelligible
- \* Avoir une aptitude à la décision
- \* Savoir, en milieu professionnel, communiquer et informer, animer des groupes de travail, établir des relations

de confiance et se conformer aux règles éthiques et déontologiques

#### Compétences spécifiques :

- \* Maîtriser l'environnement juridique des administrations
- \* Maîtriser des instruments juridiques de l'administration
- \* Maîtriser les techniques de recherche documentaire
- \* Conceptualiser les problèmes juridiques en les retranscrivant sous forme analytique et synthétique
- \* Poser les questions pertinentes sur le plan juridique et opérer les qualifications juridiques adaptées
- \* Appliquer des processus méthodologiques rigoureux
- \* Maîtriser les processus décisionnels au sein des secteurs public et para-public
- \* Savoir fournir des informations et des conseils argumentés en matière juridique et procédurale
- \* Rédiger des actes juridiques
- \* Participer à la préparation ou à l'exécution de l'action des pouvoirs publics

## Organisation

### Contrôle des connaissances

Le parcours prévoit une session unique de contrôle des connaissances et compétences. Une session de remplacement peut exceptionnellement être organisée, à la demande motivée de l'étudiant et sur décision du jury qui en apprécie la pertinence

### Stages

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 2 mois minimum

**Stage à l'étranger :** Possible

**Durée du stage à l'étranger :** 2 mois minimum

## Admission

### Conditions d'accès

L'accès aux semestres 3 et 4 du parcours Droit de l'action publique de la mention Droit public des affaires est réservé aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit public ou assimilé.

Cette formation est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). # [En savoir plus..](#)

### Pour qui ?

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un master 1 de droit (droit public conseillé mais non imposé) ou sur dérogation aux étudiants titulaires d'un diplôme équivalent. Pour réussir au sein du parcours Droit de l'action publique, l'étudiant doit disposer d'un bon niveau général en droit public et d'une bonne culture en droit public (maîtrise des grands concepts juridiques, capacité à élaborer des raisonnements rigoureux ; identification des problèmes juridiques, analyse des textes juridiques). Il doit faire montre d'une bonne maîtrise de la langue française, d'une capacité à exposer clairement ses idées et à les défendre à l'écrit comme à l'oral. Il doit en outre posséder les rudiments en matière d'exploitation des outils numérique de documentation juridique. Une sélection des candidats est effectuée sur dossier puis sur audition.

## Et après

### Poursuite d'études

Le titulaire de la Mention Droit public des affaires, Parcours droit de l'action publique est autorisé à s'inscrire en Doctorat,

après autorisation du Conseil de l'Ecole doctorale Droit et Science politique Pierre Couvrat.

Lieu(x)

# Poitiers-Centre Ville

## Insertion professionnelle

Le diplômé de la mention droit public des affaires, parcours Droit de l'action publique peut envisager l'accès à de nombreux secteurs d'activité dont :

- \* le secteur public (entreprises publiques, groupements d'intérêt public), para public (secteur associatif) ou privé (entreprises privées) en qualité de juriste spécialisé en droit public ;
- \* la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière (concours, notamment d'attaché d'administration centrale ou territorial, ou statut contractuel) : les emplois de directeur des affaires générales, de responsable ou de membre du service juridique, de responsable des marchés et des achats sont notamment envisageables ;
- \* les tribunaux et les cours administratives d'appel, en qualité d'assistant de justice puis de magistrat administratif en cas de réussite au concours ;
- \* les cabinets d'avocats, en qualité de juriste ou d'avocat (sous réserve de l'obtention du CAPA), puis avocat spécialisé en droit public (sous réserve de l'obtention de la mention de spécialisation droit public) ;

Après la poursuite des études jusqu'à l'obtention du doctorat, les fonctions de chargés de recherche à l'Université ou au CNRS, de maître de conférences puis de professeur des universités (sur concours) constituent encore d'autres options.

---

## Infos pratiques

### Laboratoire(s) partenaire(s)

Institut de droit public (EA2623)

# <http://droit.univ-poitiers.fr/recherche/les-equipes-de-recherche/institut-de-droit-public-idp/>

# Programme

## Organisation

Au cours des semestres 3 et 4 du Parcours Droit de l'action publique, les étudiants suivent des enseignements visant à approfondir leurs connaissances dans toutes les branches du droit public intéressant l'action publique. Les moyens juridiques (droit des actes unilatéraux et des contrats, de la police administrative) et matériels (financiers, humains et matériels) de l'action publique donnent lieu à des enseignements de spécialité. L'action publique est également resituée dans son environnement constitutionnel et européen. Les enjeux de la dématérialisation sont abordés. Le contentieux de l'action publique est appréhendé sous tous ses aspects, juridictionnels (contentieux des contrats et de l'urbanisme, responsabilité administrative) ou non juridictionnels (modes alternatifs de règlement des litiges). L'objectif de pré-professionnalisation est au cœur de la formation. L'étudiant bénéficiera d'une préparation à la méthodologie professionnelle. Il accomplira des missions juridiques réelles et concrètes dans le cadre d'un travail de clinique juridique et au cours de son stage. Son aptitude à la recherche sera, enfin, valorisée avec la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée ou fondamentale et la possibilité de réaliser un stage au sein d'une administration publique (Etat, collectivités, EP...) ou du laboratoire d'accueil, l'Institut de droit public.

## M2 parcours Droit de l'action publique

### Semestre 3

UE1 Les moyens juridiques de l'action publique 12 crédits

Droit des actes administratifs unilatéraux

Droit des actes administratifs unilatéraux CM

Droit des actes administratifs unilatéraux TD

Droit des contrats administratifs

Droit des contrats administratifs CM

Droit des contrats administratifs TD

Police administrative

Droit de la police administrative CM

Droit de la police administrative TD

UE2 Le contentieux de l'action publique 12 crédits

Contentieux de l'urbanisme

Contentieux de l'urbanisme CM

Contentieux de l'urbanisme TD

Contentieux administratif des contrats

Contentieux administratif des contrats CM

Contentieux administratif des contrats TD

Responsabilité administrative

Modes alternatifs de règlement des litiges

UE3 Professionnalisation 6 crédits

Méthodologie professionnelle

Méthodologie professionnelle CM

Méthodologie professionnelle TD

Clinique juridique

Langue vivante

Langue vivante TD

Langue vivante APP



Semestre 4

UE1 L'environnement juridique de l'action publique	9 crédits	Mémoire de recherche appliquée
La constitutionnalisation de l'action publique		
La constitutionnalisation de l'action publique CM		
La constitutionnalisation de l'action publique TD		
L'eupérisation de l'action publique		
L'eupérisation de l'action publique CM		
L'eupérisation de l'action publique TD		
La dématérialisation de l'action publique		
La dématérialisation de l'action publique CM		
La dématérialisation de l'action publique APP		
UE2 Les moyens matériels de l'action publique	6 crédits	
Les moyens financiers		
Les moyens financiers CM		
Les moyens financiers TD		
Les moyens humains		
Les moyens humains CM		
Les moyens humains TD		
Moyens patrimoniaux et contrats		
Moyens patrimoniaux et contrats CM		
Moyens patrimoniaux et contrats TD		
UE3 Professionnalisation	15 crédits	
Langue vivante		
Langue vivante TD		
Langue vivante APP		
Stage et mémoire de recherche appliquée ou fondamentale		
Stage interne		
Stage externe		
Mémoire de recherche fondamentale		